

MERCREDI 13 MAI 2015

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 13 mai 2015 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

SONT PRÉSENTS :

Pierre Auclair	Marie-Ève Dardel
Harold Linton	Yan Montpetit
Wayne Conklin	

EST ABSENTE : Nicole Blondin (pour des raisons motivées)

Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

Six (6) contribuables assistent à la séance.

Le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2015 — séance régulière
4. Présentation du Comité Loisirs de Boileau
5. Période de questions
6. Rapport de Comité
 - 6.1. Rapport du Comité de voirie du 13 avril 2015
7. Affaire en cours.
 - 7.1. Pour abroger la résolution # 15-04-069.
 - 7.2. Pour le paiement des honoraires reliés à la préparation d'un plan de propriété à Murray-Maltais et associés.
 - 7.3. Pour un mandat au bureau d'architecte de M. Gilles Dessureault afin d'effectuer un diagnostic de l'Hôtel-de-Ville.
8. Rapports.
 - 8.1. Rapport du Maire des activités pour le mois d'avril.
 - 8.2. Rapport des dépôts de la secrétaire-trésorière adjointe.
 - 8.3. Rapports des inspecteurs municipaux
 - 8.3.1. Dépôt des travaux de voirie à faire en mai.
 - 8.3.2. Rapport de voirie du mois d'avril.
 - 8.3.3. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement du mois d'avril.
9. Finances
 - 9.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois d'avril 2015.
10. Correspondances
11. Affaires nouvelles
 - 11.1. Pour l'achat de 30 pancartes pour identifier les chemins privés.
 - 11.2. Pour un appui au projet de piste cyclable pour les municipalités du Nord de la Petite-Nation
 - 11.3. Pour l'achat d'un brigadier statique supplémentaire.
 - 11.4. Pour la contribution annuelle à la PROMA.
 - 11.5. Pour un appui à la Municipalité de Saint-André-Avellin concernant la demande d'un avis juridique eu égard aux chemins privés.
 - 11.6. Pour le paiement des frais associés au logiciel Azimut par Servitech.
12. Avis de motion

- 12.1. Avis de motion pour l'adoption du règlement 2015-XXX, modifiant le règlement de zonage 00-53 afin d'établir des balises concernant la construction, la rénovation, la localisation des quais et des structures flottantes sur les plans d'eau de la municipalité ainsi qu'une modification concernant les zones de protection des rives en lien avec l'ouverture donnant accès au plan d'eau
13. Période de questions
14. Clôture de la séance.

1. OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

15-05-082 2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

Adoptée à l'unanimité les conseillers.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

15-05-083 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2015 — SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 8 avril 2015, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit
et **RÉSOLU**

QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2015 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

4. PRÉSENTATION DES LOISIRS DE BOILEAU

Monsieur Michel Huneault fait état de la situation des Loisirs de Boileau

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents

6. RAPPORT DE COMITÉ

6.1. RAPPORT DE COMITÉ DU 13 AVRIL 2015

Comité voirie en date du 13 avril 2015 (M. Gariépy, M. Conklin, M. Auclair, M. Linton et M. Montpetit)

7. AFFAIRE EN COURS

15-05-084 7.1. POUR ABROGER LA RÉSOLUTION # 15-04-069 QUI NOMMAIT LES PERSONNES ATTITRÉES À L'ÉCHANTILLONNAGE D'EAU.

ATTENDU qu'il n'est plus nécessaire d'effectuer des prises d'échantillons sur la rivière Maskinongé étant donné qu'ils seront effectués par la municipalité voisine de Harrington ;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

La résolution # 15-04-069 intitulée : Pour nommer les personnes attitrées aux fins d'échantillonnages d'eau pour la PROMA soit abrogée

ET QUE :

Le secrétaire-trésorier en fasse mention au livre des procès-verbaux

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-05-085 7.2. POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES RELIÉS À LA PRÉPARATION D'UN PLAN DE PROPRIÉTÉ À MURRAY-MALTAIS ET ASSOCIÉS.

ATTENDU que dans le cadre d'un litige civil entre la Municipalité et le propriétaire du lot 4 614 489 il a été nécessaire d'obtenir une clarification pour un plan de propriété;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité procède au paiement de 255.82 (toutes taxes incluses) à Murray-Maltais et associés pour les travaux effectués de description de propriété.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-05-086 7.3. POUR UN MANDAT AU BUREAU D'ARCHITECTE DE M. GILLES DESSUREAULT AFIN D'EFFECTUER UN DIAGNOSTIC DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

ATTENDU qu'un mandat a été donné au directeur général, par l'entremise de la résolution #15-04-073, afin de procéder à des demandes de soumissions auprès de bureau d'architectes pour établir un diagnostic de l'Hôtel-de-ville et effectuer un plan d'entretien;

ATTENDU que six (6) bureaux d'architectes ont été approchés pour une demande de soumissions par la Municipalité;

ATTENDU que suite aux demandes de soumissions seulement deux (2) bureaux d'architectes ont déposé des soumissions;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil octroie le mandat d'effectuer un diagnostic de l'état de l'Hôtel-de-Ville ainsi qu'un plan d'entretien de la bâtisse au plus bas soumissionnaire soit : le bureau d'architecte de M Gilles Dessureault, selon un tarif horaire de 100 \$ de l'heure plus les taxes applicables.

ET QUE :

Dans le cadre de ce mandat, le Conseil demande aussi à M Gilles Dessureault architecte, une assistance dans le cadre du devis pour l'appel d'offres sur remplacement des portes et fenêtres à paraître et selon le même tarif horaire.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire dépose et fait la lecture de son rapport des activités du mois d'avril 2015.

8.2 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Au mois de mars 2015, des dépôts ont été effectués pour un montant de 166 411.95\$ et nous avons des chèques postdatés pour 2015 d'une valeur de 106 717.61\$

8.3 RAPPORT DES TRAVAUX DE VOIRIE

8.3.1 DÉPÔT DES TRAVAUX À FAIRE EN MAI 2015

Monsieur Mathieu Dessureault dépose une liste des travaux de voirie pour le mois de mai 2015, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

8.3.2 RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE MARS 2015

Monsieur Mathieu Dessureault dépose un rapport des travaux de voirie effectués pour le mois d'avril 2015, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

8.4 RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL RESPONSABLE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Mathieu Dessureault dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois d'avril 2015, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

9. FINANCES

15-05-087 9.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS D'AVRIL 2015

Il est **PROPOSÉ** par Monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Les comptes à payer du mois d'avril 2015 d'une somme de 59 444.81\$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2015.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

10. CORRESPONDANCE

Monsieur le maire Henri Gariépy fait état des correspondances reçues au cours du mois.

11. AFFAIRES NOUVELLES

15-05-088

11.1. POUR L'ACHAT DE 30 PANCARTES POUR IDENTIFIER LES CHEMINS PRIVÉS.

ATTENDU que le Conseil désire identifier distinctement les chemins privés sur le territoire de la Municipalité.

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité procède à l'achat d'une trentaine de pancartes (300mm x 150 mm) identifiées : Chemin privé, au prix de 7.25 \$ l'unité (plus les taxes applicables).

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-05-089

11.2 POUR UN APPUI AU PROJET DE PISTE CYCLABLE POUR LES MUNICIPALITÉS DU NORD DE LA PETITE-NATION.

ATTENDU que l'intention des conseils municipaux de Lac-des-Plages, St-Émile-de-Suffolk et de Boileau de travailler conjointement à l'élaboration d'une piste cyclable reliant leurs municipalités;

ATTENDU les intentions de Boileau de faire partie d'un circuit cyclable allant de notre territoire et se rendant jusqu'à Lac-des-Plages;

ATTENDU que des travaux seront requis et qu'une aide financière sera demandée dans le cadre de la PNR3;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau appuie ce projet de piste cyclable tout en précisant qu'elle désire être un acteur de sa réalisation et de son succès;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

15-05-090 11.3 POUR L'ACHAT D'UN BRIGADIER STATIQUE SUPPLÉMENTAIRE.

ATTENDU qu'un brigadier statique supplémentaire sera nécessaire au lac Papineau pour bien délimiter le secteur de 30 km/h et améliorer la sécurité de cette zone;

POUR CE MOTIF:

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit
et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau procède à l'achat d'un brigadier statique supplémentaire au prix de 363.90 \$ (toutes taxes incluses) et procède à son installation.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-05-091 11.4 POUR LA CONTRIBUTION ANNUELLE À LA PROMA

CONSIDÉRANT : que la Société pour la Protection du Bassin Versant de la Rivière Maskinongé (PROMA) a été constituée en corporation à but non lucratif, le 26 avril 2010;

CONSIDÉRANT : que les objectifs de la PROMA visent :

- L'harmonisation de la réglementation pour la protection des rives de la Maskinongé,
- La création d'une banque de données,
- La création d'un réseau de parcs le long de la rivière

CONSIDÉRANT : que le Conseil de Boileau reconnaît l'importance du rôle de préservation que joue la PROMA et désire continuer de mettre en valeur la rivière Maskinongé;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil verse un montant de 500\$ à la PROMA en guise de contribution annuelle pour 2015.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-05-092 11.5 POUR UN APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-AVELLIN CONCERNANT LA DEMANDE D'UN AVIS JURIDIQUE EU ÉGARD AUX CHEMINS PRIVÉS.

ATTENDU la MRC de Papineau est responsable de la mise en œuvre du schéma de couverture de risque et qu'elle a déclaré sa compétence en la matière;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-André-Avellin a adopté une résolution demandant à la MRC d'obtenir un avis juridique sur la problématique des chemins privés et des enjeux de protection incendie qui en découle;

ATTENDU que la municipalité de Saint-André-Avellin sollicite l'appui de toutes les municipalités dans sa démarche;

ATTENDU que la municipalité de Boileau est sensible à cette problématique compte tenu du nombre élevé de chemins privés sur son territoire;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau appuie la démarche de Saint-André-Avellin afin d'obtenir un avis juridique en la matière.

ET QUE :

La présente résolution d'appui soit envoyée autant à Saint-André-Avellin qu'à la MRC de Papineau.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-05-093 11.6 POUR LE PAIEMENT DES FRAIS ASSOCIÉS AU LOGICIEL AZIMUT PAR SERVITECH.

ATTENDU qu'il est nécessaire pour la Municipalité de payer les frais pour le l'achat et l'entretien du logiciel Azimut;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité procède au paiement de 498.62 \$ pour le logiciel Azimut auprès de la firme d'évaluateurs agréés Servitech.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-05-094 11.7 POUR LE PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE TRICENTRIS

ATTENDU que la municipalité doit payer sa cotisation annuelle à Tricentris pour l'année 2015

ATTENDU que la Municipalité s'est aussi fait réclamer une subvention supplémentaire telle que le permet le contrat en vigueur

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité procède au paiement de 893.54 \$ à TRICENTRIS pour sa cotisation annuelle et supplémentaire pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

12. AVIS DE MOTION

**15-05-095 12.1. AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2015-XXX
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 00-53,**

L'avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Harold Linton qu'à une séance subséquente, un règlement numéro 2015-xxx et modifiant le règlement de zonage # 00-53, afin d'établir des balises concernant la construction, la rénovation, la localisation des quais et des structures flottantes sur les plans d'eau de la municipalité ainsi qu'une modification concernant les zones de protection des rives en lien avec l'ouverture donnant accès au plan d'eau sera présenté pour adoption.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire répond aux questions des citoyens présents

15-05-096 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Monsieur Henri Gariépy
Maire

Mathieu Dessureault
Secrétaire-trésorier

Lors de la séance plénière du 7 avril 2015, tenue de 9 :00 à 12 :30 , étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Yan Montpetit

Harold Linton

Wayne Conklin

Le secrétaire-trésorier, Mathieu Dessureault était également présent.
